



Niort : Appel à manifestation d'intérêt pour les hangars de Port Boinot

mercredi 2 octobre 2019, par [lpe](#)

La Ville de Niort réhabilite actuellement la friche industrielle de Port Boinot au cœur duquel se trouvent d'anciens hangars. Elle souhaite en confier l'occupation à un ou des opérateurs.

Ces bâtiments seront dédiés à plusieurs types d'activités : loisir sportif, tourisme, culture et événementiel. Les lieux accueilleront une serre horticole, un bar-snacking, un espace dédié à la location de vélos et de canoës, un espace dédié à des activités de type événementiel. Ils devront être accessibles à tous et ouverts toute l'année. L'offre devra être vivante, innovante et familiale.

La consultation s'inscrit dans le cadre de l'article L2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques. Une convention d'occupation du domaine public à titre précaire d'une durée de 3 à 6 ans sera établie entre la Ville de Niort et le gestionnaire choisi. Le candidat peut formuler une offre sur toute ou partie des hangars.

La date limite de remise des offres est fixée au **30 octobre 2019**.

Les candidats qui souhaitent répondre à cet appel à manifestation d'intérêt doivent se connecter sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : www.vivre-a-niort.com/fr

Toutes les informations sur l'aménagement de Port Boinot [sont ici](#).